

COMMISSION ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ

2021-2024

Lettre de mission du bureau fédéral

A. CONSTAT INITIAL

Le monde du sport se trouve depuis plusieurs années confronté à une série de témoignages dramatiques. Ces déflagrations ont heureusement brisé l'omerta qui sévissait depuis longtemps dans l'univers des associations sportives et la société en général, laissant isolées plusieurs victimes, parfois très jeunes. La Fédération Française des Échecs n'échappe malheureusement pas à ce constat.

Par ailleurs, parce qu'elle s'accompagne de mécanismes de catégorisation et de hiérarchisation, la compétition sportive apparaît comme un vecteur privilégié des discriminations. Si le sport n'est pas le seul révélateur d'actes ou de paroles xénophobes, racistes, sexistes ou homophobes (etc), il peut en être un vecteur.

B. ENJEUX ET OBJECTIFS

Le sport doit être un levier préventif contre certains stéréotypes et les violences qu'ils entraînent. Ainsi, la commission Éthique et Intégrité devra établir tout ce qui lui paraît nécessaire pour lutter contre toutes les formes de discriminations et pour favoriser l'inclusion de chacune et chacun de ses membres, quelles que soient leurs singularités.

Les fédérations sportives, en prolongement du pouvoir public, ont désormais rendez-vous avec l'histoire. Alors que le ministère des Sports s'apprête à renforcer les contrôles d'honorabilité, La Fédération Française des Échecs doit tout mettre en œuvre afin de garantir la sécurité et favoriser l'épanouissement de toutes celles et ceux qui rejoignent nos clubs.

Afin d'aider et d'accompagner les dirigeantes et dirigeants, les effectifs d'encadrement, les bénévoles et les familles, la FFE doit élaborer un plan de prévention co-construit avec le mouvement sportif, les collectivités locales, et les associations de prévention et d'aide aux victimes. Elle doit aussi s'assurer que tous les moyens existent pour libérer la parole et permettre les signalements, en collaboration avec les instances disciplinaires fédérales.

C. MISSIONS DE LA COMMISSION

- Effectuer un état des lieux de la FFE sur les questions de prévention des violences et des discriminations.
- Proposer au comité directeur un plan de formation et de sensibilisation des diplômé.e.s, des pratiquant.e.s et dirigeant.e.s de la FFE aux notions de lutte contre les discriminations (en rapport au sexe, à la situation de famille, à l'apparence physique, à l'état de santé, au handicap, à l'orientation sexuelle, à l'identité sexuelle, à l'âge, aux opinions politiques ou aux activités syndicales, à l'origine, à l'appartenance ou la non-appartenance vraie ou supposée à une « race », etc ...).
- Proposer au comité directeur un dispositif d'alerte, de signalement des violences et des discriminations, et d'orientation des victimes vers les associations d'aide, en concertation avec les instances disciplinaires orienter les victimes vers des associations d'aide.
- Proposer au comité directeur « guide d'inclusion » pour accompagner les structures sportives dans leur démarche d'inclusion de chacune et chacun en leur sein.
- Préparer et proposer au comité directeur un partenariat avec l'association *Colosse aux pieds d'argile*, dont les fers de lance sont la prévention des risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement en milieu sportif, la formation des professionnels et l'aide aux victimes
- Proposer au comité directeur tout sujet qui lui semblerait pertinent, éventuellement en collaboration avec les autres commissions participatives, afin de contribuer aux missions d'inclusion, de prévention des violences et de lutte contre toute forme de discrimination.